

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 29 janvier 2026



Présent(e)s : Sébastien BONNET ; Claude DE VULPIAN ; Arnaud DEMESLAY ; Laurence DUFLOS (Animation) ; Françoise GREISCH (Animation) ; Philippe LANTA ; Anne MALAVIEILLE ; Joelle MONTANGERAND ; Clara NAHMIAS ; Sébastien PONCELET ; Margot TILLIER ; Françoise VAUCHE (Animation) ; Roger YOBA (Animation) ; Liliane ZYLBERSZTEIN.

Excusé(e)s : Benoit FOURNIER ; Le Petit Dakar (Marie BARTHELEMY) ; Michaël SARFATI ; David WOLFF PATRICK.

Auditeurs libres : Roselyne CHEVALIER ; Nicolas MONCADE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne site Marais, en salle 3.

ORDRE DU JOUR

1. Actualités et vœux
2. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif Citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation.
3. Hommage à Clara NAHMIAS pour ses distinctions reçues dans le cadre de son action
4. Retour sur les événements organisés par le Conseil de quartier
5. Appel à projets pour 2026
6. Récapitulatif des demandes en suspens
7. Questions diverses

Actualités et vœux :

L'équipe d'animation et Boris JAMET-FOURNIER introduisent la réunion en présentant leurs vœux pour l'année 2026.

L'année 2026 est également celle des élections municipales les 15 et 22 mars prochains, qui font l'objet d'une réforme du mode de scrutin instaurant deux votes distincts : l'un pour élire les conseillers d'arrondissement, l'autre pour élire les conseillers de Paris. Ce mode de scrutin implique le doublement des bureaux de vote et des personnes qui y sont mobilisées. Boris JAMET-FOURNIER explique que tout volontaire pour travailler dans un bureau de vote est le bienvenu. Il annonce également que la Mairie organisera une réunion publique pour expliquer précisément ce qu'implique cette réforme **le 5 février à 19h en Salle des Mariages de la Mairie Paris Centre.**

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions posées à la Mairie à la séance de décembre.

La propreté est un sujet récurrent pour le quartier Marais-Place des Vosges. En effet, de nombreux signalements ont été effectués lors des réunions du Conseil de quartier concernant les débordements de poubelles de rue, les suppressions de poubelles dans l'espace public, le manque de ramassage de déchets... Les conseillers questionnent la Mairie sur le fonctionnement mis en place dans le quartier : par qui est effectué la collecte de déchets, quelle est la fréquence prévue, quels sont les effets de la politique de désencombrement de l'espace public et quelles solutions envisagées ? Ils souhaiteraient que les services en charge de la propreté puissent faire un exposé du sujet lors d'une réunion du CQ afin de pouvoir bien comprendre la politique mise en place et pouvoir avoir un regard technique sur le sujet.

La collecte dans ce secteur est effectuée par Derichebourg - dans le cadre d'une délégation de service public. Elle est opérée le matin dans le 4^e arrondissement et le soir dans le 3^e arrondissement. La fréquence de base est une fois par jour. Il est possible de solliciter des urgences propreté ponctuellement mais le mieux reste de passer par l'application « Dans Ma Rue ». Enfin, certaines rues comme la rue Rambuteau font l'objet de deux passages par jour - car très commerçante.

Les effets de la politique de désencombrement sont assez positifs car le postulat de base qui a motivé cette doctrine, que l'on vérifie quotidiennement, est qu'un réceptacle de déchet (corbeille de rue, abribacs) vient fixer les dépôts sauvages. En réduisant le maillage, on réduit les dépôts. Toutefois, cette solution s'installe dans le temps. En complément on étudie, au cas par cas, les situations pour remettre des corbeilles à telle ou telle adresse. La doctrine est assez claire quoique remise en cause en cette fin de mandature et les Conseils de quartier avec leurs signalements (s'ils peuvent être plus précis) aident grandement la Mairie à voir les faiblesses.

Concernant les solutions, la Mairie sollicite un renforcement des passages de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) sur les points noirs remontés (notamment par les CQ) et une opération de type grande lessive menée presque quotidiennement par la DPE sur l'ensemble du territoire de Paris Centre.

Par ailleurs, pour faire suite à la demande du CQ d'organiser une déambulation sur la propreté sur son secteur, la Mairie propose de la réaliser courant février.

Suite aux affaires de violences sexuelles dans les écoles maternelles / primaires ayant eu lieu à Paris, des conseillers souhaiteraient pouvoir également organiser l'intervention de responsables de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) et de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) afin d'échanger sur la protection des enfants dans le milieu scolaire. La Mairie pourrait-elle organiser cette intervention ?

La Mairie n'est pas favorable à l'organisation d'une intervention de la DASCO (Direction des Affaires Scolaires) et des CASPE (Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance) dans le cadre du Conseil de quartier sur les violences sexuelles dans les écoles.

D'une part, nous ne souhaitons pas mobiliser les agents de ces directions en dehors de leur cadre et de leur temps de travail habituels.

Par ailleurs, de nombreux dispositifs et actions sont d'ores et déjà en place afin de renforcer la prévention et la protection des enfants dans le milieu scolaire et périscolaire :

- Des réunions spécifiques sont organisées directement au sein des écoles ainsi que des conseils périscolaires.
- Un plan d'action de la Ville de Paris a été relayé par Patrick BLOCHE (Premier adjoint à la Maire de Paris) via les Espaces Numériques de Travail (ENT) à tous les parents (04/12/2025) et qui prévoit :

- 2 demi-journées de formation pour les Responsables éducatifs ville (REV) et animateurs pour détecter les « signaux faibles »,
- Formation obligatoire de 2 jours avant la prise de poste de chaque animateur vacataire,
- Déploiement de badges et trombinoscopes des équipes périscolaires.
- Une cellule d'écoute dispensée par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) a été mise en place afin d'accompagner les parents dont les enfants ont pu être exposés à des violences sexuelles dans le cadre scolaire ou périscolaire, ou bien pour répondre aux interrogations de parents inquiets – *Ligne téléphonique : 01 87 66 36 42 (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h hors jours fériés). Possibilité de laisser un message en dehors de ces plages horaires et d'être rappelé.*
- La nomination de Dominique Versini au poste de Défenseure des enfants de la Ville de Paris pour recevoir les saisines des familles et lien avec les services de Justice - une campagne d'information sera lancée à compter du mois de janvier 2026.
- La Mairie Paris Centre est pionnière de la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants, de nombreuses initiatives ayant été initiées conjointement avec la CASPE depuis le début de la mandature :
 - Depuis 2020, un partenariat est mis en place avec le CRIAVS (centre de ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles) pour former les directeurs/directrices et les REV et créer des outils (l'outil PREV'ANIM, un jeu sur les notions de protection de l'enfance, créé par les REV de Paris Centre, et qui est aujourd'hui généralisé à l'échelle parisienne) ;
 - Un intervenant du CRIAVS a animé le 24 janvier dernier en Mairie un atelier « fresque » autour des violences sexuelles à destination des parents représentants de maternelle, afin de leur apprendre à détecter les signaux dits faibles ;
 - Des initiatives co-portées avec la CASPE depuis 2020 : « Et si c'était moi » (escaliers des écoles sur lesquels sont inscrits des phrases autour du harcèlement pensées par les élèves), le festival du court-métrage des centres de loisirs sur le thème du harcèlement en 2023, une conférence sur le harcèlement organisée avec e-enfance à destination des parents d'élèves ;
 - Déploiement du programme « Fri for Mobberi » dans plusieurs écoles (dont Vaucanson) et une crèche de Paris Centre, conçu pour développer les compétences psycho-sociales des enfants (notamment l'empathie et le courage afin de détecter et aider dans des situations de violence). Ce programme comprenant des formations à tous les agents de l'école (direction, enseignants, REV, animateurs, ASEM, gardien) par la Ligue de l'enseignement et des malettes ressources, a été financé en intégralité par la Ville.

Hommage à Clara NAHMIAS pour ses distinctions reçues dans le cadre de son action

Clara NAHMIAS, Directrice de recherche au CNRS à Gustave Roussy, a fondé l'association Prolific qui soutient la recherche en biologie cellulaire. Avec son équipe, elle travaille sur l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques dans la lutte contre le cancer du sein. Dans ce cadre, Clara NAHMIAS vient d'être nommée Chevalier de la Légion d'honneur.

Elle remercie la Mairie Paris Centre qui apporte un grand soutien à son association Prolific et également le Conseil de quartier Marais-Place des Vosges, qui a organisé deux années de suite son vide-greniers au bénéfice de l'association Prolific.

Pour en savoir plus sur l'association Prolific : www.prolific.fr

Retour sur les événements organisés par le Conseil de quartier :

- La 4^e édition du Vide-greniers organisé en partenariat avec le CQ Marais-Archives le 27 septembre dernier ;
- Une balade historique et culturelle autour de la Place des Vosges le 4 octobre dernier ;
- Le concert Tribute aux Pink Floyd, organisé par le Conseil de quartier le 24 janvier 2026 à la Mairie de Paris Centre et qui a eu un franc succès.

Appel à projets 2026 :

Pour rappel, le CQ dispose chaque année d'un budget de fonctionnement (de 3306 €) et d'un budget d'investissement (de 8264 €).

Propositions pour le budget de fonctionnement :

- En partenariat avec le musée Picasso, l'équipe d'animation propose une visite/présentation privilégiée pour le CQ afin de découvrir le projet de création du jardin public accueillant 10 sculptures de Picasso, et permettant de lier le jardin actuel du musée Picasso et le square Léonor Fini. Les travaux devront débuter en 2028 pour une ouverture du jardin en 2030.
- Un événement permettant de mettre en avant les artisans du quartier type « foire » avec des stands.

Le Conseil de quartier vote d'ores et déjà un montant de 400 euros pour la prochaine édition du vide-greniers (unanimité).

Propositions pour le budget d'investissement :

- L'installation d'une ou plusieurs fontaine(s) permettant de compléter le maillage des points d'eau dans le quartier et inciter les citoyens à utiliser des gourdes, s'inscrivant ainsi dans une démarche éco-responsable.
- La mise en place d'un radar pédagogique rue de Turenne permettant d'apaiser la circulation automobile et sécuriser les enfants des écoles avoisinantes.
- L'installation de bancs supplémentaires dans le quartier. Les conseillers doivent pointer des lieux pour faire des propositions à la Mairie.

L'équipe d'animation demande les avancées pour l'installation de nichoirs à oiseaux dans le quartier (budget de 460 € voté sur l'investissement 2025), la Coordination doit relancer la Ligue de Protection des Oiseaux car n'a eu aucun retour depuis décembre.

Récapitulatif des demandes en suspens :

- Organisation d'une déambulation dans le quartier permettant de relever in situ les problématiques sur les sujets de propreté - date du 9 octobre 2025.
- Replantation de quatre arbres au parc Léopold Achille – date du 26 juin 2025 :
Cf. question posée à la Mairie : Parc Léopold Achille : suite à des intempéries, des arbres ont été déracinés ne permettant plus aux usagers de se mettre à l'ombre lors des grosses chaleurs. Serait-il possible d'envisager de revégétaliser à cet endroit ou d'imaginer une canopée – puit d'ombre – permettant de rafraîchir cet espace ?
Les services de la DEVE on bien connaissance de cette situation, quatre nouveaux arbres seront plantés à la place de ceux déracinés, à partir de novembre 2025.
- Affichages dans le Jardin des Rosiers – Joseph Migneret – date de 2021.

Questions et signalements votés par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :

Questions :

- La Mairie aurait-elle une marge de manœuvre pour améliorer les accès Personne à Mobilité Réduite dans le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme et dans le Musée Carnavalet qui restent aujourd'hui compliqués (présence de pavés...) ?
- Est-ce qu'une rénovation des jeux d'enfants de la place des Vosges est prévue par la Mairie dans le futur ?

Signalements :

- Depuis l'installation des jeux pour enfants Square Saint-Gilles Grand Veneur, les chiens qui pouvaient provoquer certaines nuisances par leurs aboiements ne sont plus autorisés. Cependant, un jeu pour enfants a été installé et est extrêmement bruyant pour les riverains.
- L'horloge au niveau du 15 rue Saint-Antoine et celle de l'Eglise Saint-Paul ne fonctionnent plus.



Informations diverses :

- Prochaine réunion du CQ : le 26 février 2026 à 18h45 à la Mairie Paris Centre, en salle Brébion-Valla.
- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).
- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des évènements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>